

En fréquentant les animations , les participants s'engagent à respecter la charte d'accueil du relais petite enfance.

RESPONSABILITES

Chaque assistant maternel veille à avoir l'autorisation écrite des parents , pour participer aux animations

L'enfant est sous la responsabilité de l'adulte référent.

L'adulte s'engage à être disponible pour les enfants dans un climat calme , serein et sécurisant

L'adulte assure la sécurité physique , psychologique et affective de l'enfant.

CONVIVIALITE

Veiller à avoir un usage raisonné du téléphone portable

L'adulte reste aux cotés de l'enfant pour qu'il puisse trouver sa place et il l'accompagne dans ses jeux et découvertes.

CHARTRE DES ANIMATIONS DU RELAIS PETITE ENFANCE

« Diabol'O »

RESPECT

Les enfants devront être à jour des vaccinations obligatoires

Les enfants présentant une maladie infantile contagieuse ne pourront participer aux animations

Les parents renseignent un document de droit à l'image (cf CNIL) fourni par les animatrices.

BIENVEILLANCE

Le rythme de l'enfant et son développement doivent être respectés.

L'esprit d'équipe, d'entraide et de solidarité sont les maîtres mots.

Les problématiques entre assistantes maternelles et parents ne sont pas abordées en présence des enfants.